



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Centre d'orientation de Pérolles
Bd de Pérolles 68, 1700 Fribourg

Service de l'orientation professionnelle
et de la formation des adultes SOPFA
Amt für Berufsberatung
und Erwachsenenbildung BEA

Centre d'orientation de Pérolles
Bd de Pérolles 68
1700 Fribourg

T +41 26 424 89 48 (avec répondeur)
co-perolles.ch/organisation/orientation-professionnelle et
www.orientationfr.ch

—
Réf: fb
T direct: +41 26 424 89 48 (avec répondeur)
Courriel: orientation.perolles@fr.ch

Aux parents des élèves de 11^H
du CO de Pérolles

Fribourg, le 14 août 2025

Soirée d'information « recherche d'une place d'apprentissage » et informations

Madame, Monsieur, Chers parents,

Vos enfants sont entrés dans leur dernière année de scolarité, que j'espère couronnée par la concrétisation d'un projet de formation pour chacun-e. Parmi les démarches possibles concernant le futur professionnel de votre enfant, la recherche d'une [place d'apprentissage](#) peut s'avérer parfois être un processus compliqué. Afin d'augmenter les chances de **trouver une place d'apprentissage**, je vous convie à une réunion le :

lundi 08 septembre 2025 de 19h30 à 20h30 environ, à l'aula du CO de Pérolles

A cette occasion, je vous présenterai des [pistes](#) et informations qui vous aideront à épauler au mieux votre enfant dans ses démarches. Cette séance ne concernera pas spécialement les autres solutions de formations (12^e année linguistique, gymnase, EMF, etc.) présentées lors d'[autres séances d'information](#). Vous trouverez en annexe 4 pages d'informations pour vos diverses démarches.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous adresse, chers parents et élèves, mes salutations les meilleures.

Frédéric Bovet
Conseiller en orientation

Copie

—
Monsieur Stéphane Fragnière, directeur du CO de Pérolles
Madame Karine Epiney Zimmermann, adjointe à la direction
Monsieur Nicolas Carrupt, adjoint à la direction
Titulaires des classes de 11^H



*A découper et à remettre svp **au/à la titulaire de classe jusqu'au vendredi 5 août 2025***

Invitation du Centre d'orientation de Pérolles « Aux parents des élèves de 11^H »

Nous avons pris connaissance de la **soirée d'information** ci-dessus **et** des 4 pages en annexe.

Prénom et nom de l'élève : Classe :

Date : Signature des parents :

Fribourg, été 2025

Infos-orientation

(à retrouver sur co-perolles.ch/organisation/orientation-professionnelle)

Aux parents des élèves de 11^H

Madame, Monsieur,

La fin de la scolarité obligatoire approchant, nous souhaitons vous rappeler quelques points essentiels pour que vous puissiez accompagner votre enfant au mieux dans ses nombreuses démarches :

Possibilités après le CO

Le/la titulaire de classe remettra le jeudi 28 août à votre enfant la brochure [« Après la scolarité obligatoire »](#) (informations sur les différentes voies de formation après la scolarité obligatoire). Nous vous remercions d'en prendre connaissance et d'inviter votre enfant à prévoir plusieurs projets (plans A, B, C...) pour augmenter ses chances de trouver une solution à la fin de cette année scolaire. Après diverses démarches accomplies en parallèle, il sera toujours possible de renoncer à un projet si plusieurs opportunités s'offrent à lui/elle.

Agenda (séances d'information, portes ouvertes, visites, tests d'aptitudes, délais, Job Dating, START !, etc.)
La **brochure « Manifestations et tests d'aptitudes »** vous est adressée par courrier postal en début d'année scolaire et elle est disponible en ligne : orientationfr.ch. Cette brochure contient également la liste des soirées d'information des institutions du secondaire II destinées aux élèves et aux parents, ainsi que la liste des tests d'aptitudes et d'admission exigés par les écoles, certaines associations professionnelles ou entreprises. **Le respect des délais et l'inscription à ces tests sont du ressort de l'élève et de ses parents.**

Stages

Nous conseillons vivement aux élèves qui prévoient une formation professionnelle d'accomplir plusieurs [stages](#) pour confirmer leur choix. Une plate-forme fribourgeoise propose des stages : friStages.ch. La [liste des places d'apprentissage](#) ou les [adresses de stages sur orientation.ch](#) peuvent être consultées à cet effet. Des listes d'entreprises formatrices peuvent être obtenues auprès du Centre d'orientation sur demande de votre enfant (selon ses intérêts). Le [guide de stage](#) est obligatoire sur le temps scolaire et vivement recommandé pour tous les stages. La procédure de demande de stage sur le temps scolaire est décrite sur co-perolles.ch/organisation/orientation-professionnelle.

Démarches de candidature pour une place [apprentissage](#) pour 2026 sur le site orientation.ch

La majorité des places disponibles pour l'été 2025 est annoncée sur le site à partir d'août 2024. Il est important d'envoyer des candidatures le plus rapidement possible et de conserver une copie de chaque lettre de motivation. Il est également important d'établir une liste des entreprises contactées et de les solliciter 2 à 3 semaines après l'envoi du dossier (en cas de non-réponse) afin de prendre des nouvelles. Des conseils concernant les [démarches](#) de [candidature](#) pour une place d'apprentissage - démarches abordées en classe- se trouvent dans le cahier d'orientation « Une vie, des directions », sur le site orientation.ch, info-orientationfr.ch et **via des tutoriels sur orientationfr.ch.**

Suite au verso

Inscription aux études du secondaire II (11^e PG + G)

Le conseiller en orientation passera dans les classes durant le mois de janvier pour expliquer l'inscription en ligne sur isa.fr.ch au gymnase (collège), école de culture générale (ECG) et école de commerce (EC). Les données imprimées par l'élève et signées ses parents seront ensuite remises au/à la titulaire de classe. Le secrétariat du CO se chargera ensuite de transmettre ce formulaire d'inscription à l'école du premier choix. Le calendrier des soirées d'information, les conditions d'admission, le délai d'inscription (en principe le 15 février), les dates et des exemples d'examens de ces écoles se trouvent sur le site fr.ch/s2.

Solutions transitoires

Certains élèves veulent perfectionner leurs connaissances linguistiques, compléter leurs connaissances scolaires, développer leur maturité et indépendance ou ne se sentent pas prêts à débiter directement une formation après le CO. Il est alors possible d'envisager une solution transitoire : séjour linguistique, séjour au pair, 12^e (ou 13^e) année de scolarité (sous [conditions](#)) au CO, école privée, stage de longue durée, préapprentissage, ... Des informations sont à disposition sur le site orientationfr.ch et au Centre d'orientation.

12^e (ou 13^e) année linguistique-DAL fr.ch/dal

La brochure d'information et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site. Nous vous remercions attentifs au fait que le « Bureau de coordination des échanges scolaires » ne peut garantir automatiquement une place. Il est donc important de prévoir une alternative possible. Dans le cas d'une 12^e année linguistique dans une famille d'accueil, proposer une famille vous facilitera grandement le placement dans une école. Les inscriptions seront possibles dès le 1^{er} décembre et jusqu'au 15 février. Elles seront traitées par ordre d'arrivée.

Si vous ne disposez pas d'Internet pour visiter notre page co-perolles.ch/organisation/orientation-professionnelle, il est évidemment possible de vous procurer tous ces documents au Centre d'orientation.



La réalisation de son projet professionnel demande de la persévérance et votre enfant n'est pas toujours à l'abri de déceptions. Dans ces moments-là, il/elle a besoin de votre optimisme et de vos encouragements pour continuer à entreprendre toutes les démarches nécessaires. Si vous constatez que votre enfant se décourage ou que la réalisation de son projet s'avère difficile, n'hésitez pas à nous contacter à temps pour que nous puissions élaborer ensemble des alternatives, si nécessaire.

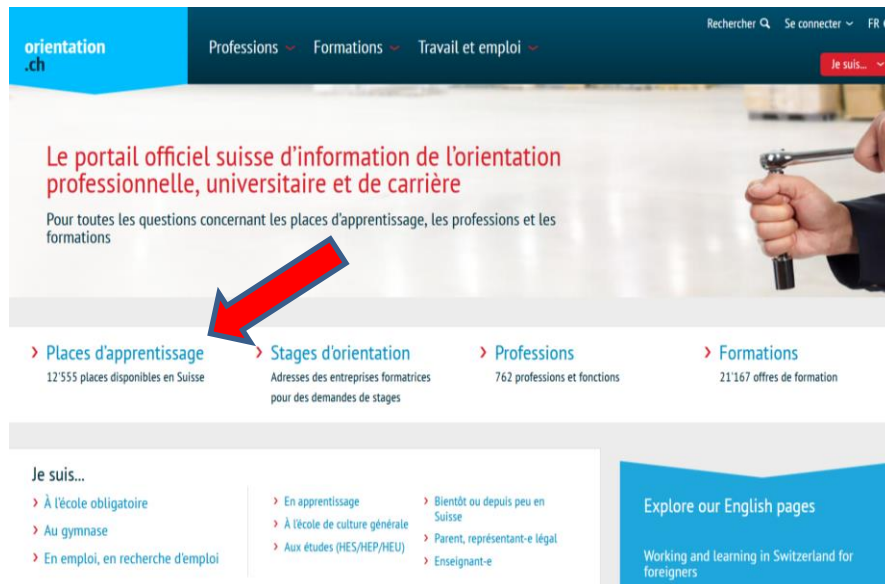
En souhaitant plein succès à votre enfant dans la concrétisation de son projet professionnel, nous vous adressons, chers parents, nos meilleures salutations.

Frédéric Bovet
Conseiller en orientation

Vanessa Panchaud
Secrétaire-documentaliste

Recherche de place d'apprentissage

Pour savoir quelles sont les places disponibles pour l'été 2026, vous pouvez vous rendre, dès août 2025, sur le site : orientation.ch



Marche à suivre pour trouver les adresses des entreprises annonçant une place d'apprentissage :

1. Sur la page d'accueil, cliquez sur « Places d'apprentissage » (cf. ci-dessus)
2. Entrez le nom de la profession (ex. Ébéniste) ou sélectionnez toutes les professions visées
3. Sélectionnez le canton (ou localité)
4. Cliquez sur le bouton « Afficher les résultats » que l'on peut trier selon les en-têtes soulignés
5. « Imprimer PDF » pour obtenir une liste.

Vous pouvez également consulter les journaux, les sites internet des entreprises ou des associations professionnelles.

Dossier de candidature

Le [dossier](#) est la première image que l'on donne à un employeur, il est alors extrêmement important que celui-ci soit personnalisé, sans fautes d'orthographe, bien présenté et complet !

Il doit contenir :

1. La lettre de motivation
2. Le curriculum vitae (CV)
3. Les notes scolaires du CO (copie des bulletins de 9^H + 10^H + si disponible : 11^H)
4. Les copies des appréciations positives de tous les stages déjà effectués
5. La copie des résultats du test d'aptitudes (si l'entreprise l'exige)
6. Une page de présentation (si dossier relié)

Pour rédiger la lettre et le CV, il est possible de reprendre les documents que votre enfant a rédigés en 10^H sur office.com avec ses professeurs de français respectivement d'informatique (cf. cahier d'orientation UVD « Une vie, des directions » au chapitre « Réaliser »). Le dossier peut être amélioré par une relecture vivement conseillée de la famille, amis, titulaire de classe, professeur de français ou orientation.



Conditions de passage au Secondaire 2 dès l'année scolaire 2020/21

Elèves du CO Ecoles publiques	Conditions ¹	Admission en 1 ^{re} année		
		Gymnase	Ecole de commerce	Ecole de culture générale
Classes prégymnasiales 10H	22 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 5	Admis	Non	Non
	Autres résultats	Non	Non	Non
Classes prégymnasiales 11H	Exigences du type de classe atteintes	Admis	Admis	Admis
	Exigences du type de classe non atteintes	Non	Non	Non
Classes générales 11H	20 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 4.5	Admis	Admis	Admis
	19 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 4	Non	Examen d'admission FR - AL - MA - AN (sans les notes des écoles du cycle d'orientation)	Examen d'admission FR - AL - MA (les notes des écoles du cycle d'orientation comptent pour 50%)
	Exigences du type de classe atteintes	Non	Concours	
Classes à exigences de base	Exigences du type de classe non atteintes	Non	Non	Non
		Non	Non	Non

Fribourg, le 7 octobre 2019

¹ Le nombre de points est la somme des 4 notes des branches comptant pour l'atteinte des exigences selon le type de classe, soit : français (1x), mathématiques (1x), allemand et anglais (moyenne 1x), sciences de la nature (ou latin pour les élèves en PGL) et histoire-géographie (moyenne 1x)